
Communiqué de presse

La Banque des Territoires, la FNAU et l'AVUF s'allient pour renforcer la production de logements étudiants adaptés aux besoins des territoires.

Paris, le 18 novembre 2025 – A l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (Fnau), l'Association des Villes Universitaires de France (Avuf) et la Banque des Territoires ont signé une convention de partenariat visant à accélérer la production de logement étudiant aux plus près des besoins et des dynamiques locales. La convention a été signée en présence de Jean-Philippe Dugoin-Clément, Président délégué de la Fnau, Philippe Laurent, 1^{er} Vice-Président de l'Avuf et Kosta Kastrinidis, directeur adjoint de la Banque des Territoires.

Cette collaboration s'inscrit dans le cadre du programme AGiLE, qui accompagne la création et la réhabilitation de 75 000 lits étudiants d'ici 2030.

Un partenariat tripartite au service du logement étudiant

Porté en appui au plan gouvernemental prévoyant la construction de 45 000 logements étudiants abordables sur trois ans, le programme AGiLE ambitionne de renforcer l'offre de logements adaptés aux réalités territoriales.

Les OTLE (Observatoires Territoriaux du Logement Etudiant), dont le réseau est animé par la Fnau et l'Avuf, souhaitent contribuer aux côtés de la Banque des Territoires à la mise en œuvre du programme AGiLE. En unissant leurs forces, la Fnau, l'Avuf et la Banque des Territoires cherchent à améliorer et diffuser la connaissance des besoins en logement étudiant, et à faciliter l'émergence de projets qui répondent précisément à ces besoins et aux possibilités des territoires.

Une convention pour accompagner l'action et diffuser la connaissance

La convention de partenariat formalise une coopération renforcée entre les trois partenaires afin de :

- Faciliter la mise en œuvre de travaux d'identification de foncier mutables pour la production de logement étudiant et de développement pré-opérationnel des projets.
- Capitaliser et diffuser la connaissance nationale des besoins en logements étudiants, en s'appuyant sur l'expertise des OTLE.

« Le logement étudiant est une priorité du groupe Caisse des Dépôts. Avec ce nouveau partenariat très opérationnel, la Banque des Territoires, pilote du programme AGiLE, partage avec l'AVUF et la FNAU la volonté de mieux faire connaître les besoins de logements étudiants pour faciliter le déploiement de réponses adaptées dans les territoires », Kosta Kastrinidis, directeur adjoint de la Banque des Territoires.

« Pour l'AVUF, cette alliance illustre sa volonté de prioriser l'impératif de quantité de logement étudiant, après 3 dernières années où ses efforts ont porté sur la qualité des résidences », Philippe Laurent, 1^{er} Vice-président de l'Association des Villes Universitaires de France.

« C'est un partenariat très intéressant qui va permettre d'outiller au mieux la décision : le logement des étudiants est un enjeu majeur de la cohésion. La société doit être attentive à notre jeunesse et l'accès au logement et à l'emploi est un élément fondamental. On a collectivement un besoin clair d'outiller nos décisions pour répondre à la complexité croissante des situations territoriales et des besoins étudiants »,
Jean-Philippe Dugoin-Clément, président délégué de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme.

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos de l'AVUF

L'AVUF regroupe 118 communes ou intercommunalités agissant en soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante, avec l'objectif d'accompagner l'efficacité de leurs actions, stimuler des coopérations nouvelles et porter des propositions nationales pour améliorer l'impact des activités académiques au service du développement des territoires.

Fondée en 1993 et présidée aujourd'hui par François Grosdidier (Eurométropole de Metz) l'AVUF a pour vocation :

- D'éclairer les élus et personnels des collectivités adhérentes pour agir efficacement ;
- Formuler des propositions pour faire évoluer l'organisation nationale et territoriale de l'ESR ;
- Élaborer des services ou événements communs pour une présence heureuse des étudiants dans les villes et le développement durable des campus.

Son conseil d'administration élu en 2020 a défini 12 orientations dont « Améliorer l'habitat étudiant, en poursuivant l'animation d'un réseau d'observatoires du logement étudiant (avec la FNAU), et en installant un label de qualité et de transparence pour les résidences étudiantes ». Lors de sa dernière Assemblée Générale, la question de la quantité de logements a été évoquée comme nouvelle priorité de l'association.

www.avuf.fr

A propos de la FNAU

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (Fnau) est le réseau qui regroupe la cinquantaine d'agences d'urbanisme en France. Elle a pour mission de favoriser le dialogue entre élus, techniciens et experts, de partager des pratiques et d'apporter une vision prospective pour éclairer les politiques publiques en matière d'aménagement, d'habitat, de mobilité et de transition écologique.

Les agences d'urbanisme sont des structures partenariales, sous forme associative, qui réunissent collectivités territoriales, services de l'État et acteurs locaux. Leur rôle est d'observer les dynamiques territoriales, d'accompagner la planification (SCOT, PLUi), de préparer les projets urbains et d'apporter une expertise pluridisciplinaire sur des sujets tels que le foncier, l'habitat, l'environnement et les mobilités.

Dans ce cadre, la Fnau anime également le réseau des Observatoires Territoriaux du Logement Étudiant (OTLE), lancé en 2017 et aujourd'hui constitué d'une trentaine d'observatoires locaux. Ce

réseau vise à mieux connaître l'offre et la demande de logements étudiants afin d'aider les collectivités à anticiper les besoins et à planifier des solutions adaptées. Les OTLE mobilisent un large partenariat : collectivités, Crous, bailleurs, établissements d'enseignement supérieur et agences d'urbanisme, autour d'indicateurs communs et d'analyses partagées.

www.fnau.org

Contacts presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Imbert : aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

AVUF

François Rio - Délégué général : dq@avuf.fr - 06 80 24 27 14

FNAU

Karine Hurel - Déléguée générale adjointe : hurel@fnau.org - 06 60 82 80 62